

Direction de l'autonomie

REF : DA2016002

Signataire : Maryse Le carrou

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la municipalisation des activités séniors en faveur de l'association « Seniors d'Aubervilliers »

EXPOSE :

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Aubervilliers est engagée dans une politique à destination des séniors à caractère social (accès aux droits, à la santé, au logement). Le rapport d'orientation présenté au Bureau municipal du 22 juin 2015 a posé le contexte de la politique publique en direction du public séniors. Il a identifié la nécessité d'un redéploiement du volet d'animation en diversifiant l'offre d'activité, plus ouverte aux séniors issus de milieux moins favorisés, aux futurs ou jeunes séniors, aux personnes âgées handicapées ou dépendantes.

Le premier semestre 2016 a été consacré à un travail en commun entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « Seniors d'Aubervilliers », partenaire de la Ville dans le cadre de la politique publique en direction des séniors, pour accompagner la municipalisation des activités séniors.

La note d'impact présentée au Bureau municipal le 23 mai 2016 a permis d'identifier ses impacts et d'acter une municipalisation globale des activités séniors au 1^{er} septembre 2016. Ainsi, l'association a arrêté ses activités au 30 juin 2016. La ville propose un fonctionnement opérationnel dès le 1er septembre 2016.

L'offre d'activité loisirs en direction des séniors a été développée depuis 1991 (office des retraités puis association des séniors), la ville, s'engage, en accord avec l'association, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que la transition se fasse dans les meilleures conditions et ce, pour une continuité des services rendus.

Dans cette perspective, la municipalité s'est engagée à :

- Intégrer la continuité des activités de l'association des séniors.
- Reprendre le déficit de fonctionnement de l'association.
- Développer une offre diversifiée, en s'appuyant sur la mutualisation des ressources municipales.
- Conduire des actions sur la base d'un maillage territorial, permettant de s'adresser aux foyers migrants par exemple.
- Offrir une politique tarifaire accessible en faveur des publics les plus en difficulté.
- Préserver le lien social des séniors au quotidien, en renforçant les relations intergénérationnelles, en les associant à la vie de la cité, en les accompagnant dans la quotidienneté.

La convention annuelle signée entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « *Seniors d'Aubervilliers* » en 2016 arrive à échéance le 31 décembre 2016. Le 21 juin 2016, l'Assemblée générale extraordinaire de l'association des « Seniors d'Aubervilliers » a voté sa dissolution.

Conformément aux engagements pris par la municipalité de reprendre le déficit de fonctionnement de l'association et considérant l'estimation du compte de résultat présentant un solde déficitaire de 31 655,80 euros, il convient d'intégrer cette dépense au budget rectificatif et de l'inscrire au conseil municipal du 15 septembre 2016.

Il conviendra que l'association « Seniors d'Aubervilliers » transmette très prochainement, les comptes de résultat définitif

C'est dans le respect des engagements pris par la municipalité dans la cadre de la municipalisation des activités en direction des séniors, que je vous demande d'autoriser Madame la Maire à voter le versement d'une subvention exceptionnelle de 31 655, 80 euros à l'association « *Seniors d'Aubervilliers* ».

**DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS
-----**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danièle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAŁ Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAŁ à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de l'Autonomie / CCAS

Direction de l'autonomie

REF : DA2016002

Signataire : Maryse Le Carrou

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la municipalisation des activités séniors en faveur de l'association « Seniors d'Aubervilliers »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le rapport d'orientation présenté au Bureau Municipal du 22 juin 2015, fixant les enjeux de la politique public en direction des séniors.

Vu la délibération n°363 du conseil municipal du 17 décembre 2015 portant sur la convention d'objectifs de l'association des « *Seniors d'Aubervilliers* »

Vu la note d'impact présentée au Bureau Municipal du 23 mai 2016, fixant les enjeux d'une municipalisation des activités séniors.

Considérant que la Ville d'Aubervilliers renforce le volet animation séniors dans sa quotidienneté pour accompagner le vieillissement des usagers les plus fragiles en proposant la municipalisation garantissant la continuité du service rendu aux usagers en proposant une offre d'animations diversifiée et accessible en direction des séniors.

Considérant la dissolution de l'association des séniors voté le 21 juin 2016 en assemblée générale extraordinaire,

Considérant qu'au 1^{er} septembre, l'offre de loisirs sera désormais assurée par les services municipaux impliquant la fin des mises à disposition des ressources municipales à l'association « Seniors d'Aubervilliers ».

Considérant les engagements pris par la municipalité de reprendre le déficit de fonctionnement de l'association, qu'il y a lieu de voter le versement d'une subvention exceptionnelle de 31 655,80 euros au vu de la situation déficitaire de l'association « Séniors d'Aubervilliers,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ADOPTE le vote du versement d'une subvention exceptionnelle de 31 655, 80 euros pour l'association des « Séniors d'Aubervilliers » .

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET



L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

